



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

INFO RAPIDE

Destinataires :

- . Bureau national
- . Fédérations
- . URI
- . UD
- . Secrétaires confédéraux

N°27 du 24 février 2023

Mettre la France à l'arrêt : les conditions et les modalités pour réussir le 7 mars

Le 7 mars la CFDT, en intersyndicale, appelle à une nouvelle journée de mobilisation. **Le mot d'ordre : mettre la France à l'arrêt.** Pour ce faire, nous appelons chaque structure (FD, URI, UD, UTI, unions, syndicats, sections), chaque militante et militant, chaque adhérente et adhérent, chaque travailleur et travailleuse à se mobiliser. **Nous vous invitons donc à relayer cette Info rapide à tous les niveaux de l'organisation.**

Pour le déroulé de cette journée :

Tout d'abord, des cortèges, à l'instar des précédentes journées de mobilisation, seront organisés partout en France, en métropole et dans les DOM TOM. Il s'agira d'être massivement plus nombreuses et nombreux pour renforcer la pression sur le Gouvernement et le Parlement. **Dépassons les chiffres du 31 janvier et du 11 février, qu'ils soient des syndicats ou de la police, ils étaient déjà historiques !**

Pour appeler à la mobilisation autour de vous, des éléments de communication ont été réalisés :

- **les visuels d'appel au 7 mars** : https://www.cfdt.fr/portail/outils/tous-les-outils-de-mobilisation-contre-le-report-de-l-age-a-64-ans-srv1_1269867 ainsi que le **tract d'appel à mobilisation** : https://www.cfdt.fr/portail/outils/tracts/reforme-des-retraites-tract-mobilisation-7-mars-2023-srv2_1278930

- **une vidéo d'appel à la mobilisation de Laurent Berger** est également en ligne : elle est à partager largement (disponible également sur CFDT.fr) <https://www.facebook.com/la.CFDT/videos/1854133838318477/>

- afin de favoriser la participation des adhérentes et adhérents, un article résumant simplement leurs droits et les conditions pour bénéficier de l'indemnisation par la Cnas est en ligne : https://www.cfdt.fr/portail/actualites/reforme-des-retraites greve-contre-la-reforme-des-retraites-les-adherents-indemnisés-srv2_1278907

- Une nouvelle carte des manifestations sera mise en ligne sur le site CFDT.fr

Ensuite, nous appelons à ce que dans toutes les entreprises et les administrations, des temps d'arrêt de travail et/ou des actions soient organisées. Le tract d'appel au 7 mars est disponible en version Word pour que chacune et chacun puisse y intégrer les actions qui seront organisées en fonction des territoires, champs professionnels, entreprises, ...

Nous nous engageons dans une bataille de communication pour démontrer au gouvernement et aux parlementaires que nous sommes une majorité à refuser cette réforme. Différents éléments de communication intersyndicaux sont donc mis en place pour faire nombre :

- **La pétition intersyndicale** a dépassé le million de signataires : c'est bien mais nous pouvons aller plus loin. D'ici au 7 mars, faites-la signer à vos collègues ou aux travailleurs et travailleuses que vous rencontrez lors de vos actions. C'est l'un des éléments « chiffrables » qui permet d'illustrer le nombre de personnes rejetant les 64 ans : www.change.org/ReformeDesRetraites

- **Un hashtag spécifique pour cette journée : #Stop64ans**. Il peut être utilisé dès maintenant (y compris accolé à #64anscestnon, spécifiquement CFDT) et devra être utilisé partout, massivement, sur tous les réseaux sociaux, sur tous les comptes (que ce soit des comptes personnels ou de structures) le 7 mars : il faudra saturer les réseaux sociaux. C'est un deuxième élément de mesure : il est en effet possible de connaître le nombre de fois où un hashtag est utilisé, par réseau social. Communiquez largement, faites connaître vos actions !

- **Des visuels** ont été réalisés pour l'occasion : il s'agit de panneau « stop » afin de symboliser la France à l'arrêt. Ils sont à partager sur vos réseaux sociaux, à imprimer et à coller pour vos actions, ... pour donner à voir sur chaque lieu de travail comment la France est à l'arrêt.

https://www.cfdt.fr/portail/actualites/reforme-des-retraites/reforme-des-retraites-outils-intersyndicaux-stop64ans-mobilisation-7-mars-srv2_1278954

- **Une carte collaborative sera mise en ligne** : il sera possible pour chacun et chacune de se géolocaliser et déclarer l'action en cours. Il sera possible d'indiquer : l'entreprise/l'administration, décrire l'action en cours, mettre une photo, préciser s'il s'agit d'une action CFDT ou en intersyndicale. Cette carte étant ouverte à tous et à toutes, y compris aux autres organisations syndicales, les sections CFDT ne devront pas être en reste ! Il importera que la CFDT soit visible aussi sur cette carte. Une prochaine Info rapide vous précisera le lien, les modalités (simple de remplissage). Cette carte sera notre 3^{ème} élément pour faire nombre : montrer la quantité de points où des actions se sont tenues.

Vous l'aurez compris, **nous avons besoin de la participation de toutes et de tous** : c'est LA condition pour monter encore d'un cran et faire céder le gouvernement sur cette mesure injuste.